

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 octobre 2025

Réouverture de MaPrimeRénov' : un manque criant d'ambition

Suspendu début juillet, MaPrimeRénov' Parcours accompagné a rouvert ce 30 septembre. Cette réouverture s'apparente en réalité à une remise en question du dispositif. Quotas de rénovations trop faibles, aides revues à la baisse, incertitudes financières... Ces conditions nettement dégradées fragilisent la politique de rénovation énergétique des logements et éloignent encore davantage l'atteinte des objectifs nationaux de performance énergétique.

AMORCE alerte sur ces reculs et appelle à recentrer le financement sur des travaux d'ampleur ou avec au moins un geste d'isolation, et à destination des ménages les plus précaires, tout en renforçant le pouvoir des collectivités dans la mise en œuvre du dispositif.

Une politique nationale totalement détricotée

Jusqu'à la fin de l'année 2025, les ambitions initiales sur les rénovations d'ampleur semblent abandonnées. Le quota de 13 000 dossiers financés, largement insuffisant, combiné au report de l'instruction et au financement sur le budget 2026 des dossiers, enclenchent une dynamique de retards qui seront impossibles à rattraper à terme. Limiter la rénovation d'ampleur aux ménages très modestes, tout en baissant les plafonds de travaux subventionnables, est totalement contradictoire, alors qu'il faudrait plutôt œuvrer pour diminuer le reste à charge de ces ménages. Cette réouverture accentue un déséquilibre initié cet été en faveur des monogestes, y compris pour des travaux de confort des ménages les plus aisés.

Les annonces pour 2026 font craindre la poursuite de la casse de cette politique de soutien à la rénovation énergétique :

- Fin du financement de l'isolation des murs dans MaPrimeRénov' monogestes ;
- Fin du financement de l'installation de chaudières biomasse ;
- Manque de visibilité du budget global et des conditions d'accès 2026.

Pire encore, la sortie artificielle de 850 000 logements du statut de passoires énergétiques par la modification du coefficient de conversion de l'électricité les exclura du dispositif d'aides sans aucune amélioration de la facture énergétique de leurs occupants. Tous ces reculs conduiront les ménages à se tourner principalement vers des solutions entraînant une surconsommation d'électricité.

Dans ces conditions, les objectifs de rénovation énergétique fixés dans la PPE2, et envisagés dans la PPE3, apparaissent totalement hors d'atteinte et illusoire, au détriment des enjeux énergétiques et environnementaux, mais aussi sociaux et sanitaires.

Les propositions d'AMORCE pour préserver MaPrimeRénov'

Face à ce constat, AMORCE appelle à une refonte du dispositif et formule ses propositions :

- Mettre en place une programmation pluriannuelle nationale de la rénovation des logements
- Donner la priorité aux rénovations performantes :
 - o Conditionner systématiquement le remplacement du mode de chauffage à au moins un geste d'isolation ;
 - o Faire également porter l'effort budgétaire sur les aides monogestes en les réduisant ou en supprimant les gestes les moins performants ;
 - o Réintégrer l'isolation des murs dans MaPrimeRénov' monogestes.
- Renforcer le rôle des collectivités et réduire la fraude :
 - o Imposer les Espaces Conseil FranceRénov' comme point de passage obligatoire du ménage pour bénéficier d'un financement de l'Etat ;
 - o Réintégrer l'avis du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement dans le processus de demande ou de renouvellement de l'agrément "MonAccompagnateurRénov".
- Élargir le périmètre de MaPrimeRénov' pour intégrer les actions d'adaptation des logements aux conséquences du réchauffement climatique.

Il est impératif de mettre un terme dès à présent à cette politique de "stop and go", qui fragilise la confiance de la filière, des ménages, et en premier lieu des collectivités territoriales, et de combler l'insuffisance des aides.

À propos d'AMORCE :

Rassemblant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau. | www.amorce.asso.fr